



Paris, le 1er septembre 2022

## Communiqué de presse

# EuroVelo 6 : VNF lance un appel à projet pour développer une offre de tourisme à vélo

Le long du canal du Rhône au Rhin et du Doubs navigable, le domaine public fluvial dispose d'une place stratégique vis-à-vis de l'EuroVelo 6. Dans une démarche de valorisation de cet itinéraire, Voies navigables de France (VNF) appelle les opérateurs économiques à proposer leurs projets pour le développement d'offres sur plusieurs sites, essentiellement tournées sur l'hébergement, en appui à l'itinérance à vélo le long du linéaire entre Dole et Mulhouse.

Les investisseurs et entrepreneurs qui souhaitent déposer leur projet sont invités à transmettre leur candidature jusqu'au 21 octobre 2022 sur le nouveau site dédié au développement du domaine public fluvial : <u>domaine-public-fluvial.vnf.fr/</u>

Un appel à projet pour révéler tout le potentiel de l'axe fluvial entre Dole et Mulhouse Comptabilisant jusqu'à 430 passages de vélos par jour en haute saison, cet itinéraire le long des canaux du Rhône au Rhin, est situé au cœur de l'EuroVelo 6 qui parcourt 10 pays entre l'Atlantique et la Mer Noire sur un total de 4450 km, faisant de celle-ci l'une des plus longues véloroutes au monde.

Soucieux de développer des activités sur et au bord de son réseau en phase avec les attentes des professionnels du tourisme, VNF a co-construit cet appel à projet en tenant compte des besoins du secteur et en lien avec les solutions des professionnels du tourisme et de l'itinérance cyclable.

Maisons éclusières, terrains & plan d'eau... les opportunités sont multiples pour mettre en place un produit novateur au bord de l'eau et le long des 200km de cet itinéraire cyclable, au cœur d'un territoire naturel et riche en patrimoine, entre les collines du massif du Jura et les cités historiques.

Habitué à mettre à disposition des opérateurs économiques un ou plusieurs sites identifiés de son réseau (par exemple : une maison éclusière concédée pour des activités hôtelières ou encore un ponton pour des activités nautiques) VNF souhaite cette fois voir se matérialiser une offre inédite de tourisme pensée et gérée à l'échelle des 200km de l'itinéraire.

Dix sites ont ainsi été identifiés pour un projet entrepreneurial global.

Toutes les infos pour répondre à cet appel à projet : Domaine public fluvial (vnf.fr)

### Favoriser la pratique du vélo au bord des cours d'eau

Le tourisme à vélo est l'une des nouvelles filières dynamiques du marché touristique français. Avec 8,6 millions de séjours associés à la pratique du vélo en France, ce type de tourisme présente des retombées économiques estimées à **4,6 milliards d'euros par an**. Les deux secteurs profitant majoritairement de ces retombées économiques sont la restauration (1,36 milliard d'euros générés) et l'hébergement (1,29 milliard d'euros de chiffre d'affaires).

Le tourisme à vélo est devenu en quelques années la première pratique d'itinérance des touristes et ce phénomène a été accentué au cours des derniers mois, en raison notamment du contexte sanitaire.

L'objectif de VNF, dont 91% de son réseau fluvial se trouve à moins de 5 km d'une véloroute, est de développer, en partenariat avec les territoires, une offre complémentaire aux activités fluviales sur son réseau. VNF est fier d'offrir aux cyclistes et promeneurs l'opportunité d'évasions dans le cadre resté naturel et authentique de son domaine tout en veillant au partage respectueux des berges qu'il entretient.

### Un nouveau site dédié au développement du domaine public fluvial

Pour valoriser la richesse des opportunités offertes par le réseau fluvial, que ce soit sur ou au bord de l'eau, Voies navigables de France lance son site internet dédié aux appels d'offres et appels à projets sur son domaine public.

Plus pratique et ergonomique, le site est à la fois la vitrine et la porte d'accès du domaine public que l'établissement souhaite valoriser.

Pour développer son activité sur le domaine VNF, un seul lieu de rendez-vous : **domaine- public-fluvial.vnf.fr/** 





#### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il créé les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.



**Contacts presse** 

Voies navigables de France Direction de la Communication

Julie Cousein 06 98 36 41 64 julie.cousein@vnf.fr **Agence Maarc** 

Pauline Carde 06 32 03 22 55 pauline.carde@maarc.fr Ando Razakarisoa 09 72 22 00 68 ando.razakarisoa@maarc.fr

<sup>&</sup>lt;sup>[1]</sup> Selon l'étude « *Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France »* publiée en avril 2020 par la Direction Générale des Entreprises.